République Française
Département de L'AUDE
Commune de FENDEILLE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 AOUT 2026

Le 17 août 2026 à 19h15, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 12 août 2026 s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lionel BESSE, Maire.

Date de la convocation : 12 août 2026

Présents : Isabelle AGUT, Pascal AUDOIRE, Lionel BESSE, Laetitia BISSON, Fabien CAZEAU, Kévin ETIENNE, Vincent FISCHER, Grégory GORGUES, Laéticia PELISSIER, Gaétan PERCHER, , Florence TOVENATTI, Stéphanie VAUCHER.

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Claire LECOMTE à Lionel BESSE, Adeline PROST à Kevin ETIENNE

Absents excusés : Henri CALVET

Secrétaire de Séance : Fabien CAZEAU

Ordre du jour :

1- Nomination du secrétaire de séance ;
2- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 juillet 2026 ;
3- Désignation des membres pour la Commission d'Appel d'Offres suite au renouvellement de l'adhésion de la commune de Fendeille au groupement de commandes pour les travaux d'entretien de voirie, mise en sécurité et d'amélioration structurante de la voirie
4- Création d'un poste d'adjoint administratif sur des fonctions de responsable administratif

Questions/informations diverses

1 – Nomination du secrétaire de séance

Monsieur Fabien CAZEAU est nommé secrétaire de séance.

2 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 juillet 2026

Les membres du Conseil Municipal ayant pris connaissance du procès-verbal du conseil municipal du 21 juillet 2026 et n'ayant pas de remarque à y apporter approuvent, à l'unanimité, ce procès-verbal.

3 – Désignation des membres pour la commission d'appel d'offres au groupement de la CCCLA pour les travaux de voirie

Monsieur le Maire explique la teneur du contrat. Ce groupement de commande reste libre du choix pour les coûts en dessous de 10 000 €.

La CCCLA nous demande de nommer deux personnes pour la commission d'appel d'offres.

Il est proposé :

- Représentant titulaire : Pascal AUDOIRE
- Représentant suppléant : Grégory GORGUES

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

DESIGNE

Monsieur Pascal AUDOIRE comme représentant titulaire et Monsieur Grégory GORGUES comme représentant suppléant.

Il est précisé que la mairie souhaite maintenir l'adhésion au groupement et qu'il n'est pas nécessaire de délibérer sur ce maintien.

4 – Création d'un poste d'adjoint administratif sur des fonctions de responsable administratif

Monsieur le Maire rappelle le besoin de tuilage pour anticiper le départ en retraite de Madame Béatrice LEBOEUF en fin d'année 2026.
Pour mémoire, ce processus est piloté par le Centre de Gestion qui a enregistré une dizaine de candidatures. Le poste de Secrétaire Général(e) n'étant pas éligible aux Adjoints administratifs (Cat C), il est proposé dans un premier temps d'ouvrir un poste de responsable administratif, éligible à ce grade, permettant d'assurer un premier tuilage à partir du dernier trimestre 2026. Le recrutement d'un (e) Secrétaire Général (e), interviendra dans une seconde phase, à l'issue du pourvoi de ce poste.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

ACCEPTE

La création de ce poste d'adjoint administratif.

QUESTIONS DIVERSES

1) Il est porté à la connaissance du conseil municipal la prolongation d'arrêt de travail de Madame Ludivine GEORGES au 31 août 2026
2) Refus du permis de construire du projet LESTRADE (SSCV). Ce refus repose sur les réponses émises par les différentes parties prenantes, au vu des capacités des infrastructures communales, permettant d'accueillir ce projet tel que présenté.
3) Projet centrale béton dans la zone artisanale : si le projet se concrétise, le permis sera instruit à Fendeille
4) Une visite de l'école a été faite par les élus le 1er août. Les élus référents sont : Fabien CAZEAU, Grégory GORGUES, Laéticia PELISSIER (Périscolaire), et Gaétan PERCHER (sécurité).

20h15 : départ de Monsieur Kévin ETIENNE

5) Les réservations pour la restauration scolaire et l'accueil périscolaire sont ouvertes, la programmation du prépaiement ayant été mis en place par 3DOuest. Les parents ont reçu la semaine dernière un mail d'information par l'intermédiaire de la passerelle Enfance (certains envois sont arrivés dans les spams). Un rappel a également été fait sur Panneau Pocket, et sur l'ENT par la directrice de l'école ce lundi.
6) Monsieur le Maire présente le dispositif FPIC (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) qui cette année est favorable à la commune avec une recette attendu de 16 K€.
7) RSU : présentation du document en séance, document qui sera diffusé aux élus. Ce support sert de base à un rapport plus exhaustif sur l'organisation générale des personnels communaux. Un point particulier sera apporté sur l'encadrement périscolaire
8) Un registre des personnes vulnérables est en cours de rédaction. Il est présenté le dispositif ainsi que le formulaire.
9) Statistiques dossiers d'urbanisme :32 demandes en 7 mois (actes sensibles et représentant un temps d'instruction chronophage).

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 21h00.

Fait à Fendeille, le 17 aout 2026

Le secrétaire de séance
Fabien CAZEAU

Le maire
Lionel BESSE

MAIRIE DE FENDEILLE
11400 (AUDE)